

réalisateurs. Je note que le député de Kenora-Rainy River a eu l'impression, à la lecture du rapport du comité, que nous avions exonéré les réalisateurs, et que nous avions caché la vérité. Que le député sache que la majorité des membres du comité se sont rendus compte que tout n'était pas rose à Radio-Canada, et que le rapport final ne donnait pas la véritable opinion de la majorité.

Nous devons être sûrs que le bill à l'étude donne carte blanche à la direction de Radio-Canada pour faire respecter une politique qui est d'ailleurs clairement définie dans le bill, et que les dirigeants de Radio-Canada, non pas les réalisateurs, doivent rendre compte et porter la responsabilité de ce qu'on voit à la télévision et de ce qu'on entend à la radio. Cela ne veut pas dire qu'il faut entretenir une animosité perpétuelle entre les deux secteurs de la radiotélévision, mais plutôt que les producteurs doivent se soumettre aux décisions de la direction ou bien quitter la Société. Producteurs et artistes sont gens chatoilleux, bien sûr, qu'il faut manier avec soin si l'on veut utiliser leur talent à bon escient. Qu'on me permette cependant de rappeler aux producteurs que les auditeurs canadiens ont aussi leur sensibilité propre et qu'ils élisent au Parlement des députés chargés de veiller à ce que leurs désirs soient respectés, au moins à certains égards.

L'article 2 de la loi sur la radiodiffusion déclare, dans le paragraphe (1) que le service national de la radiodiffusion devrait être, entre autres, un service équilibré d'information. Il est indispensable que les députés et le pays en général se rendent compte du déséquilibre dont certains secteurs de la radiodiffusion ont donné le déplorable spectacle. Je m'empresse toutefois d'ajouter qu'il y a eu un progrès appréciable depuis la tempête soulevée au Parlement. Mais ce n'est pas suffisant. La nature des problèmes que le Canada doit résoudre par rapport à son système de radiodiffusion, et la gravité de ces problèmes ne seront appréciés que lorsque nous réaliserons pleinement le pouvoir de la radiodiffusion elle-même.

Dans un rapport au Parlement de Londres, le comité britannique de la radiodiffusion, créé en 1949, décrivait ce pouvoir de la radiodiffusion en termes très pertinents.

La radiodiffusion compte parmi les moyens les plus convaincants et, partant, les plus puissants d'influencer les pensées et les actions des hommes, de leur donner une image vraie ou fautive de leurs semblables dans le monde qu'ils habitent, de faire appel à leur intellect, à leurs émotions, à leurs désirs, de remplir leur esprit de beauté ou de laid, d'idées ou de futilités, de choses comiques ou d'attentions, d'amour ou de haine.

Certains de ces problèmes sont d'une évidence éblouissante. Il y a quelque temps, lorsque Tom Gould a démissionné de Radio-

Canada à cause d'un manque de foi concernant l'emploi d'une histoire tirée d'une réunion exclusive à laquelle l'ancien chef de l'opposition avait pris la parole, Dennis Braithwaite écrivait dans le *Globe and Mail*:

La démission de Tom Gould, en signe de protestation, peut apparaître comme une démarche extraordinaire, étant donné les circonstances, mais Gould était mécontent de la manière dont Radio-Canada présentait, depuis quelques mois, les nouvelles d'Ottawa. Il a simplement vu rouge à propos de ce qui était pour lui un manquement professionnel incontestable. En tous cas, de quoi Gould se plaint-il? De même, de quoi se plaignent Stan Burke et presque tous les principaux commentateurs des nouvelles télévisées de Radio-Canada?

J'ai un peu étudié ce problème et je crois que l'auteur a mis le doigt sur la plaie: l'absence de probité professionnelle dans le journalisme. Et qui est à la source du mal? Nos vieux amis des affaires publiques qui cherchent à s'emparer du domaine des nouvelles pour donner aux Canadiens des versions déformées des faits ou, comme l'a déclaré aujourd'hui le secrétaire du premier ministre, de nous influencer en les altérant par des omissions. Cette critique concerne également les rédacteurs de nouvelles. Ainsi, on a constaté récemment un parti pris anti-américain violent et tragique chez un certain nombre de radiodiffuseurs.

Le 17 novembre 1967, probablement à la suite de pressions émanant de la haute direction de Radio-Canada et de l'influence des déclarations à la Chambre, la télévision a présenté intégralement la conférence de presse du président Johnson des États-Unis. Qu'il me soit permis de citer quelques observations parues dans les journaux au sujet du comportement du président. La *Gazette* de Montréal du 18 novembre décrit comme étant «sûr de lui et possédant une vigueur inaccoutumée lors de sa première rencontre officielle à la Maison blanche avec les journalistes depuis le 18 août.» D'après le *Citizen* d'Ottawa de la même date: «C'était le LBJ de jadis—l'exécutant par excellence, affable, calme, maître de la situation.» D'après le *Journal* d'Ottawa, également du 18 novembre:

Le président a relaté avec exubérance, lors de la conférence de presse télévisée, le progrès réalisé sur tous les fronts dans la guerre contre le communisme. Bien des observateurs considèrent son comportement dynamique comme une répétition générale de la campagne pour les élections présidentielles, qu'il fera en 1968.

Le 18 novembre, le *Globe and Mail* publiait sur sept colonnes, en première page, la manchette suivante: «Le vrai Johnson paraît à la télévision et s'attire des éloges enthousiastes». On ajoutait dans l'article:

Il a semblé que M. Johnson avait enfin découvert le moyen d'être aussi persuasif devant un vaste auditoire qu'au milieu d'une réunion privée.